



Mesdames et messieurs, chers amis adhérents du Groupe MPN.

Avec notre Président **Patrick** et notre Trésorier Général **Jean Marc**, nous nous activons, avec beaucoup de passion, d'entrain et d'enthousiasme, à tout mettre en œuvre pour assurer la pérennité de nos œuvres mutualistes et l'horizon est très clair, **nous gagnerons !**

Créée en avril 1945, la Mutuelle de la Police Nationale n'a jamais été en difficulté financière, hormis l'année où Madame la ministre de la Santé, Simone VEIL, a fait procéder au déremboursement, par la Sécurité Sociale, de plus de **800** médicaments.

Ce déremboursement a obligé les mutuelles, dont la nôtre, à prendre en charge une part beaucoup plus importante du remboursement de ces médicaments, ceci causant un déséquilibre sur le bilan de cette sinistre année.

Élargissant petit à petit sa compétence territoriale, la **MPN** qui ne couvrait, à sa création, que les assurés policiers sur les départements de l'est de la France a choisi de proposer ses services aux policiers de tout le territoire national.

S'en est suivi un nombre conséquent d'adhésions, plus de 4 mille policiers ayant souscrit à notre offre.

Les deux mutuelles consœurs, **INTERIALE et MGP**, s'étant alors, pour contrarier notre élargissement géographique, laissé aller à proposer leurs services à un prix inférieur à leur coût (cotisation mensuelle à **1 euro**), certains de nos adhérents, attentifs au chant des sirènes, ont choisi de nous quitter, la loi dite **ANI** favorisant leur rapide éloignement...

Dernière **illégalité** subie par la MPN (comme par d'autres mutuelles ou assurances), cette même loi qui oblige les employeurs à payer 50% de la cotisation de complémentaire santé de leurs employés, employés qui sont eux-mêmes **OBLIGÉS de souscrire** à cette complémentaire santé, **choisie par leur employeur.**

La RÉPUBLIQUE perd ici tout son sens et bafoue une de ses plus élémentaires valeurs...La LIBERTÉ de choisir sa mutuelle.

La **LIBERTÉ** de choix d'une mutuelle est donc illégalement enlevée aux adhérents non retraités de la **MPN** qui se voient, de facto, contraints et forcés d'adhérer à la mutuelle choisie par le Ministère dont ils sont les agents.

Appelée **Protection Sociale Complémentaire, PSC**, cette mutuelle a causé une baisse du nombre de nos adhérents. Que nul ne s'avise à penser que cette baisse des effectifs adhérents serait due à une mauvaise administration de notre groupe mutualiste ! Cela ferait injure à la raison.

N'eut-il pas été plus simple et plus républicain de respecter le choix de mutuelle de chaque agent en activité, en continuant à lui attribuer l'aide patronale imposée par la loi ? Comme cela se faisait avant...

Dans le but d'amoindrir les effets de cette baisse de nos effectifs, nous avons rapidement adressé une proposition de **SURCOMPLÉMENTAIRE** à nos adhérents, **OBLIGÉS** de nous quitter pour les raisons évoquées supra.

Le courrier qui fait état de cette proposition a été adressé à TOUS nos adhérents, en « **lettre mensuelle** » en Novembre dernier.

Il est à noter que la **PSC**, et la participation de l'employeur à son financement, ne bénéficient pas aux ayants-droits des agents du Ministère puisque leur cotisation reste entière, les ayants droit ne bénéficiant d'aucune réduction !

De même, en matière de **PREVOYANCE**, cette **PSC** n'offre que des prestations bien inférieures à celle de la **MPN**, via son partenaire, la **CNP**.

Très nombreux sont nos adhérents, sur un total proche de 800 « actifs » qui pouvaient nous être « volés » par la **PSC**, qui ont d'ores et déjà choisi de rester adhérents à la **MPN** pour bénéficier de cette **SURCOMPLÉMENTAIRE** proposée.

A n'en point douter, le temps passant et les déboires et autres déceptions générés par la **PSC** se faisant visibles et incontestables, d'autres adhérents reviendront très rapidement à la **MPN**.

Ce n'est pas faire injure au bon sens ou à la raison que de faire savoir que des députés, nationaux ou européens se sont déjà manifestés publiquement pour dénoncer cette manifeste **INJURE** faite à notre **RÉPUBLIQUE** par cette obligation imposée aux salariés, du Public comme du Privé, de souscrire à une complémentaire santé qu'ils n'ont pas **LIBREMENT** choisie !

La vidéo, que notre Président Patrick se fera un plaisir de vous adresser, est de nature à nous laisser penser que les Pouvoirs Publics se penchent déjà et très sérieusement sur cette illégalité notoire, pour rendre aux citoyens ce que nos frontons affichent depuis la révolution,

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

A la gouvernance de la **MPN**, de nombreuses dispositions sont prises pour annihiler les mauvais effets de cette loi **INJUSTE**.

- **Partenariats** en cours d'analyse pour mutualiser nos charges.
- **Regroupement** et partage de nos outils avec des mutuelles de la taille de la nôtre,
- **Réduction sensible de la masse salariale.**

Mise en place éventuelle, et si besoin, d'un mini plan de licenciement économique.

- **Prospection** hors du public policier traditionnel, mise en place de contrats collectifs. (Mairies, entreprises etc...)
- **Recherche** de placements plus rémunérateurs.

Ces dispositions étudiées et dont nombreuses sont déjà ou seront **mises en place courant 2026**, permettront à la **MPN** de pérenniser ses activités, **pour le plus grand bien de ses adhérents**, chose essentielle et prioritaire.

La MPN vient de fêter ses 80 ans, tout est fait, et le sera, pour qu'elle fête son centenaire !

Ce dernier 15 janvier, avec **Patrick notre Président** et **Jean Marc notre Trésorier Général**, nous nous sommes rendus, à l'invitation de deux hauts responsables de la **BRED** quai de la Rapée à PARIS où nous avons rencontré le Directeur Général de la MMJ (Mutuelle Justice), **Michel SIRVEN**.

Nos hôtes de la BRED, messieurs **Daniel AIDAN** et **Christophe DRUGEON**, nous mettent ainsi et de façon très avantageuse, en relation avec de hauts dirigeants mutualistes avec lesquels nous étudions les possibilités de partenariat, de mise en commun de nos outils informatiques et échangeons sur les effets de la **PSC** et les mesures à prendre pour les contrarier...

Notre émérite **TGN** profite de ce type de rencontre pour « **dénicher** » des placements à taux de rendement très nettement supérieurs à la moyenne...

D'autres rencontres sont prévues dans le but de partager ou d'offrir nos compétences et expériences à d'autres acteurs mutualistes en quête de trouver des partenaires de notre haut niveau. **La MPN est en excellente santé financière**, elle fait bien des envieux et le moment est propice pour faire des alliances et autres démarches qui n'ont de but que celui de faire de la MPN et de ses œuvres sociales, qu'elles soient promises à un avenir toujours plus beau, pour le plus grand bien de **nos adhérents dont les intérêts sont notre seul et unique "cœur de cible"**.

D'autres rencontres sont prévues avec des responsables mutualistes qui font face et front, eux aussi, aux mauvais effets de cette maudite **PSC**.

Je ne manquerai pas, avec notre Président **Patrick** et notre TGN **Jean Marc**, de vous tenir strictement informés de ces rencontres et des suites que nous leur donnerons, **avec le total accord de vos élus de notre groupe mutualiste**.

Que cela soit de nature à vous convaincre, pour le moins, de notre détermination totale à nous battre pour **GAGNER** !

En ma qualité de "**CONSEILLER**" du Président, jamais je ne me suis senti aussi utile et aussi performant ! La passion fait le reste et votre soutien nous est cher, surtout quand vous nous faites le plaisir de l'exprimer, en réponse aux informations que nous vous adressons.

Avec mon plus affectueux dévouement.

Robert WILTHIEN
PRÉSIDENT NATIONAL D'HONNEUR
GROUPE MPN

MPN : Mutuelle de la Police Nationale

1 Rue de Rosheim, 67300, Schiltigheim

[Se désinscrire](#)

